



**COMMISSION TECHNIQUE  
PERMANENTE**

**CIRCULAIRE DE SECURITE N° 100**

Référence : CR/2004/1425

Date : 22 Juin 2004

**OBJET** : Contrôle des sacs de déploiement

**Matériels concernés** : Sacs de déploiement de la Sté Parachutes de France dont les numéros sont compris entre 32554 et 8003676.

**Texte** :

Vous trouverez en annexe le bulletin de sécurité de la Sté Parachutes de France relatif à des adhérences de la face interne du POD de secours sur la voile. Si vous avez constaté une adhérence lors d'un précédent pliage, les sacs sont à retirer du service immédiatement.

**Personnel qualifié** : Plieurs de parachutes de secours

**Date d'application** : dès réception si vous avez constaté une adhérence lors d'un précédent pliage  
Ou, si le phénomène n'est pas apparu, lors de la prochaine échéance de repliage périodique.

**DIFFUSION** :

- Président F.F.P.
- D.T.N.
- Directeurs Techniques
- Plieurs
- Etats Majors de : l'Armée de Terre - l'Armée de l'Air - de la Marine
- Membres de la C.T.P.
- C.A.P.
- E.T.A.M.A.T Montauban
- Direction des Sports
- Paramag
- Parafun - Parachute Shop - Parachutes de France
- S.F.A.C.T.

## **Matériels potentiellement concernés**

Tous les POD de secours produits par Parachutes de France dont les numéros d'OF sont compris entre 32554 et 8003676.

(Ce numéro est indiqué dans le cartouche présent sur le rabat de protection des suspentes)

## **Constatation**

Des adhérences de la face interne du POD de secours peuvent apparaître sur la voile.

## **Analyse**

Le tissu du POD comporte, sur sa face interne, une enduction qui peut dans certains cas provoquer une adhérence superficielle.

## **Recommandation d'emploi**

Les niveaux d'adhérences identifiés ne remettent pas en cause la navigabilité des matériels. Ces matériels restent donc en service, tels quels, jusqu'au prochain pliage du parachute de secours.

## **Action**

Le POD de secours étant une pièce interchangeable, une opération de contrôle devra être effectuée sur **l'ensemble des matériels Parachutes de France en service** lors du prochain repliage du parachute de secours (\*).

Pour cette **opération de contrôle** :

- Relever le numéro « OF # » afin d'identifier s'il est compris entre 32554 et 8003676.
- Si le numéro « OF # » est compris entre 32554 et 8003676, identifier la présence ou non d'adhérences entre le POD et la voilure de secours.
- En cas d'adhérence expédier le POD, accompagné de vos coordonnées. Il vous sera échangé après vérification par notre service technique.

(\*) les POD en tissu léger (production avant 1999) et les POD en tissu non enduit (productions après 2001) ont des n° OF# hors de la tranche citée. Ils ne sont pas concernés.